

**FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER
DE GRANBY INC.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021**

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation du Centre hospitalier de Granby inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et des activités comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020, de l'actif à court terme au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020 et de l'actif net au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020. Par conséquent, une opinion d'audit avec réserve a été exprimée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2021 en raison des incidences éventuelles possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

*SGR, Comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L.*¹

Granby, le 13 septembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A129790

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Page 6

	2021	2020
PRODUITS		
Activités de sollicitation (annexe A)	1 573 210 \$	931 139 \$
Activités accessoires (annexe B)	1 424	7 650
Revenus de placements (annexe C)	534 932	265 017
Activités-bénéfice (annexe D)	264 754	406 535
Subvention Salariale d'Urgence du Canada	<u>63 165</u>	<u>16 901</u>
	2 437 485	1 627 242
CHARGES D'ACTIVITÉS-BÉNÉFICE (annexe D)	<u>95 380</u>	<u>107 410</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u>2 342 105</u>	<u>1 519 832</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	202 970	198 263
Contractuels	30 000	21 000
Assemblée générale annuelle	2 477	3 294
Dépenses - activités de sollicitation	41 425	17 799
Frais de bureau, papeterie, téléphone et informatique	17 118	17 742
Frais de déplacement, association et représentation	4 923	14 472
Frais de gestion de placements	4 094	2 278
Honoraires professionnels	18 004	6 299
Publicité	15 196	4 525
Reconnaissance	829	2 076
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>193</u>	<u>241</u>
	<u>337 229</u>	<u>287 989</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	2 004 876	1 231 843
AUTRES CHARGES		
Contributions au CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska	<u>4 230 701</u>	<u>1 101 570</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(2 225 825) \$</u>	<u>130 273 \$</u>

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Page 7

	2021	2020
Solde au début	14 584 449 \$	14 454 176 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(2 225 825)</u>	<u>130 273</u>
Solde à la fin	<u>12 358 624 \$</u>	<u>14 584 449 \$</u>

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.**BILAN****30 JUIN 2021**

Page 8

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	416 519 \$	1 826 062 \$
Débiteurs (note 3)	346 714	218 403
Frais payés d'avance	6 741	8 361
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>5 143 695</u>	<u>3 939 086</u>
	<u>5 913 669</u>	<u>5 991 912</u>
PLACEMENTS (note 4)	7 001 017	8 702 882
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>773</u>	<u>966</u>
	<u>7 001 790</u>	<u>8 703 848</u>
	<u>12 915 459 \$</u>	<u>14 695 760 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	556 835 \$	111 311 \$
ACTIF NET		
Non affecté	<u>12 358 624</u>	<u>14 584 449</u>
	<u>12 915 459 \$</u>	<u>14 695 760 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur
_____, administrateur

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Page 9

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 225 825) \$	130 273 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	193	241
Variation nette de la juste valeur des placements	(214 766)	84 483
Gain (perte) sur cession de placements	(8 886)	1 146
Revenus réinvestis	(143 843)	(118 911)
Don reçu sous forme d'actions	<u>(3 666)</u>	<u>(9 954)</u>
	(2 596 793)	87 278
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(128 311)	90 579
Frais payés d'avance	1 620	(8 361)
Créditeurs	<u>445 524</u>	<u>40 700</u>
	<u>(2 277 960)</u>	<u>210 196</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(4 270 122)	(3 966 972)
Cession de placements	<u>5 138 539</u>	<u>3 874 972</u>
	<u>868 417</u>	<u>(92 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(1 409 543)	118 196
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>1 826 062</u>	<u>1 707 866</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>416 519</u> \$	<u>1 826 062</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 15 mars 1984, est exempté des impôts sur le bénéfice et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de mobiliser la communauté et soutenir le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska dans l'amélioration de la santé et du mieux-être de ses bénéficiaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports en biens et services sont constatés à titre de produits lorsque le transfert de propriété a été effectué ou que le service a été rendu.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de l'organisme sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements, ainsi que les gains et pertes sur les placements évalués en juste valeur. Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Le mobilier de bureau est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions et fonds communs de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les opérations sont comptabilisées au cours en date de la transaction, sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Dons et autres à recevoir	99 279 \$	31 396 \$
Don en actions à recevoir	99 993	-
Taxes de vente à recevoir	11 291	7 854
Subvention Salariale d'Urgence du Canada	6 628	16 901
Intérêts	<u>129 523</u>	<u>162 252</u>
	<u><u>346 714</u></u> \$	<u><u>218 403</u></u> \$

4. PLACEMENTS

	2021	2020
Dépôts à terme, taux variant entre 0,4 % et 2,5 %, venant à échéance entre novembre 2021 et décembre 2023	9 041 700 \$	9 035 286 \$
Fonds communs de placements et fonds distincts	425 773	1 277 334
Actions	1 147 912	745 839
Parts permanentes, au taux de 4,25 %	1 501 830	1 501 830
Encaisse sur placements	27 497	27 935
Obligations au taux de 2 %, échues au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>53 744</u>
	12 144 712	12 641 968
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>5 143 695</u>	<u>3 939 086</u>
	<u><u>7 001 017</u></u> \$	<u><u>8 702 882</u></u> \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	<u>42 622</u> \$	<u>41 849</u> \$	<u>773</u> \$	<u>966</u> \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 92 000 \$ sous forme de lettres de garantie commerciale exigées par la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec (R.A.C.J.Q.), dans le cadre des activités de la Loto-Fondation. Ces lettres de garantie commerciale portent intérêt aux taux de 5,5 % et 7,95 %. Au 30 juin 2021, cette ouverture de crédit bancaire n'est pas utilisée.

7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	6 578 \$	1 568 \$
CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska	437 291	-
Frais courus	25 844	23 844
Salaires à payer	13 071	13 788
Revenus perçus d'avance	<u>74 051</u>	<u>72 111</u>
	<u><u>556 835</u></u> \$	<u><u>111 311</u></u> \$

8. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Puisque la mission de la Fondation consiste à amasser des fonds dans le but de soutenir la réalisation des objectifs poursuivis par le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska, tout déboursé effectué à la suite des demandes du CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska concernant les engagements financiers est considéré comme une contribution financière. La Fondation s'est engagée à verser 3 M\$ dans le cadre de la campagne quinquennale 2006-2010 ainsi que 10 M\$ dans le cadre de la campagne majeure 2013-2017. Le cumulatif des contributions effectuées dans le cadre de ces campagnes est de 6 249 376 \$ au 30 juin 2021.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise des transactions de placements en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2021, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	2021		2020	
	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$
Encaisse	3 311	4 107	5 433	7 378
Actions	74 522	92 444	54 847	74 482

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

10. OPÉRATIONS AVEC LE CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - INSTALLATIONS DE LA HAUTE-YAMASKA

Suite aux ententes conclues avec le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska, la Fondation occupe un local à titre gratuit et reçoit un support administratif pour les envois postaux.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

	2021	2020
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE SOLLICITATION		
Dons - Campagne majeure avec engagements	102 000 \$	157 450 \$
Dons - In Memoriam	18 182	16 955
Dons - Planifiés	854 009	159 890
Dons - Publipostage	339 260	105 230
Dons - Campagne annuelle	175 824	363 766
Initiatives de la communauté	<u>83 935</u>	<u>127 848</u>
	<u>1 573 210 \$</u>	<u>931 139 \$</u>
ANNEXE B - ACTIVITÉS ACCESSOIRES		
Redevances - câble	<u>1 424 \$</u>	<u>7 650 \$</u>
ANNEXE C - REVENUS DE PLACEMENTS		
Revenus - intérêts et dividendes	317 035 \$	350 059 \$
Variation nette de la juste valeur marchande des placements	214 766	(84 483)
Gain (perte) sur cession de placement	8 886	(1 146)
Perte (gain) sur taux de change	<u>(5 755)</u>	<u>587</u>
	<u>534 932</u>	<u>265 017</u>
Frais de gestion de placements	<u>4 094</u>	<u>2 278</u>
Revenus de placements - net	<u>530 838 \$</u>	<u>262 739 \$</u>

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Page 17

ANNEXE D - ACTIVITÉS-BÉNÉFICE NETTES

	2021			2020		
	Activités-bénéfice	Charges d'activités-bénéfice	Bénéfice brut	Activités-bénéfice	Charges d'activités-bénéfice	Bénéfice brut
Concert de Noël	- \$	- \$	- \$	147 527 \$	36 973 \$	110 554 \$
Défi En Barque pour ta Fondation	-	-	-	5 000	58	4 942
Dégustation de pâtés chinois	49 422	14 488	34 934	30 195	1 852	28 343
Festin - Homard	60 648	24 945	35 703	8 850	52	8 798
Loto-Fondation	114 192	48 387	65 805	97 106	37 623	59 483
Partie d'huîtres	-	-	-	117 857	30 852	87 005
Aux Saveurs de ta Fondation	<u>40 492</u>	<u>7 560</u>	<u>32 932</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>264 754 \$</u>	<u>95 380 \$</u>	<u>169 374 \$</u>	<u>406 535 \$</u>	<u>107 410 \$</u>	<u>299 125 \$</u>